

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY

Date de la convocation : 13 juin 2024.

Afférents au CM : 11

Présents : 6

Votants : 11

SÉANCE DU 21 JUIN 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 21 juin 2024, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Cédric SOUCHON, Hubert COUDOUR, Clément VERNIN

POUVOIR : Sergio FERNANDES-RIOS représenté par Hubert COUDOUR, Aurélie THOMAS représentée par Mireille BROTTES, Jonathan JACQUET représenté par Clément VERNIN, Ophélie BERNARD représentée par Marie-Thérèse GIRY, Delphine JACQUET représentée par Cédric SOUCHON

ABSENT :

SECRÉTAIRE : Mireille BROTTES

FONDS DE SOUTIEN LFA : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune de Cezay souhaite : remettre en état le mur communal Chemin de Rajat et que ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 5715 € mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Date de transmission de l'acte: 25/06/2024

Date de réception de l'AR: 25/06/2024

042-214200354-DE_020_2024-DE

A G E D I

concours demandé n'excède pas la part de

financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe.

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix :

- sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (enveloppe n° 1) en vue de participer au financement de réfection du mur communal Chemin de Rajat, à hauteur de 1495.69 € maximum.
- Autorise Madame le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Nombre de voix pour : 11

Nombre de voix contre : 0


Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le vendredi 21 juin 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Mireille BROTTE



Date de transmission de l'acte: 25/06/2024

Date de réception de l'AR: 25/06/2024

042-214200354-DE_020_2024-DE

A G E D I